

# GÉOGRAPHIE

## ÉPREUVE À OPTION : ORAL

**Henri Desbois et Valérie Lavaud-Letilleul**

**Coefficient de l'épreuve : 3**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions**

**Type de sujets donnés : Document cartographique éventuellement accompagné de documents annexes.**

**Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)**

**Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation**

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun**

Onze candidats ont passé cette année l'épreuve à option de géographie. Ce nombre modeste ne s'explique pas cette année par une mauvaise qualité de l'écrit. Plusieurs candidats qui avaient obtenu de bonnes notes à l'écrit de géographie n'ont pas été admissibles à cause de mauvaises notes dans d'autres matières. Les cartes proposées, comme d'habitude, couvraient des régions et des thèmes variés. Aucune carte au 1/100000ème n'a été donnée cette année. Bien que les années précédentes, des candidats aient présenté de bons exposés sur ce type de carte, nous avons choisi cette année de ne pas proposer cet exercice très différent du commentaire de carte topographique. Quelques cartes étaient accompagnées de documents annexes (photographies, cartes anciennes, extraits de recensement).

Cette année encore, les candidats ont montré une maîtrise satisfaisante des techniques d'expression orale. L'élocution est presque toujours claire et le niveau de langage est conforme à ce qu'on peut attendre. Tous les candidats ont présenté des exposés construits et ont eu le souci de faire nettement apparaître les articulations de leur plan.

En revanche, comme lors des années passées, les candidats ont souvent manqué de précision dans l'emploi du vocabulaire, en particulier dans le vocabulaire géographique descriptif de base. On attend des candidats qu'ils sachent décrire correctement l'espace cartographié en reconnaissant et en nommant les formes du relief, du paysage rural ou du développement urbain en employant les termes les plus appropriés. Il n'est pas satisfaisant à ce niveau d'études de devoir attendre le moment des questions pour entendre des termes aussi simples que « bocage » ou « vallée », sans même parler d'un vocabulaire un peu plus technique. L'ignorance ou la maîtrise imparfaite du vocabulaire descriptif concret s'accompagne assez souvent d'un abus d'un vocabulaire plus abstrait qui n'est pas toujours bien relié aux réalités décrites par la carte. Si les candidats veulent parler de « polarisation » ou d'« axes structurants », encore faut-il qu'ils puissent expliquer à quels phénomènes précis ils font allusion.

A quelques exceptions près, les candidats qui obtiennent de mauvais résultats ont les connaissances requises pour mener à bien l'exercice, ainsi que le démontrent leurs réponses aux questions qui suivent l'exposé. Les problèmes proviennent plutôt d'un manque d'attention à la carte. Trop souvent, nous avons eu l'impression d'entendre des exposés-type plus ou moins habilement adaptés à la carte proposée. Il n'est pas nécessaire, ni même

souhaitable, de chercher à tout prix la couleur locale ou le folklore. Cependant, il est important de montrer que les cartes ne sont pas interchangeables, et de dégager les traits qui individualisent chaque territoire. L'exposé y gagne en vie et en pertinence. Les candidats sont donc invités à analyser avec finesse les paysages caractéristiques de l'espace cartographié (il est assez révélateur que le terme même de paysage soit absent de nombre d'exposés), tout en montrant comment ils composent un ou plusieurs territoires singuliers. A condition de le faire à bon escient et avec mesure, les candidats peuvent aussi mobiliser leur culture dans d'autres domaines que la géographie pour illustrer leur analyse. Si l'histoire est en général au moins évoquée, on regrette un peu que les souvenirs littéraires qui peuvent parfois être très intimement liés à telle ou telle région ne soient jamais mentionnés. A l'heure où la géographie des représentations et les questionnements sur les identités territoriales sont plus présents que jamais, une habile remarque sur une évocation littéraire, picturale ou cinématographique d'un territoire peut dépasser l'anecdote et montrer une vraie sensibilité géographique.

Pour résumer en peu de mots les conseils que nous donnerions aux futurs candidats, qu'ils aient toujours à l'esprit que les espaces que nous soumettons à leur analyse sont avant tout des espaces habités, et que d'une certaine manière, c'est en cherchant eux aussi à « habiter la carte » que non seulement ils augmenteront leur chance d'avoir une bonne note, mais aussi qu'ils trouveront plus d'intérêt à un exercice qui sinon peut sembler scolaire et aride.

Liste des sujets :

Dammartin en Goël 1/25000

Saint-Denis de la Réunion 1/25000

Bassin d'Arcachon 1/25000

Dunkerque 1/50000 (avec carte ancienne)

Nancy-Toul 1/25000

Bagnère-de-Luchon 1/50000

Mâcon 1/50000

Alès 1/50000

Châteaurenard 1/50000

Sète 1/25000

Caen 1/50000